Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID: 022-212201768-20241217-2024_10_FIN4-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	République Française REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Le nombre des membres en exercice est de 29 Le Conseil Municipal a été	L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre Le Conseil Municipal de la Commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. BRIEND Stéphane, Maire
convoqué le 11 décembre 2024	Présents: S. BRIEND – G. JEHANNO – M. HAICAULT – J.Y. JOSSE – K. QUINTIN - O. COLLIOU – K. SOYEZ – G. DARCEL – O. MORIN - C. LEBRAS – B. FAURE – L. LUCAS - J.M. GRABOWSKI – C. REUX - Y. MARIETTE – N. BILLAUD - J. COLLEU – G. JÉGU – E. LANDIN — A. KERBOULL - Y REDON - Y GILLET - JM DÉJOUÉ.
	Absents excusés ayant donné pouvoir : - E. BURON donne pouvoir à J.Y. JOSSE. - S. FANIC donne pouvoir à A. KERBOULL. - C. LEMOUAL donne pouvoir à E. LANDIN. - M.A. BOURSEUL donne pouvoir à Y. REDON. - M. MORIN donne pouvoir à J.M. DÉJOUÉ.
Dálibánstian n00004	- S. DUVAL THOMAS donne pouvoir à G. JEHANNO. Lesquels forment la majorité des membres en exercice Y. MARIETTE a été élu secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2024-10-FIN 4.

TARIFS MUNICIPAUX 2025

Présentation:

La Commission Finances, réunie le 3 décembre dernier, propose d'adopter les modifications suivantes pour les tarifs Municipaux à compter du 1er janvier 2025.

- Passage du tarif abonnement annuel au Plédranais de 20 à 25 €.
- Retrait du tarif de location des minibus aux kilomètres aux associations. Ces dernières feront désormais le plein de carburant avant de rendre le véhicule.

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
LOCATION DE MATERIEL COMMUNAL		
Table + 2 bancs (depuis 2010)	6.00	6.00
Table (depuis 2010)	3.50	3.50
2 bancs (depuis 2010)	2.50	2.50
JARDINS FAMILIAUX		
Location annuelle parcelle	27.60	27.60
Location annuelle demi-parcelle	15.20	15.20
CIMETIERE		
Vacations funéraires (cf, articles 2213-14 et 2213-15 et articles R.2213-48 à R.2213-50)	20.00	20.00
Exhumation	45.80	45.80
Creusement de tombe/cavurne		
Cavurne (creusement)	40.00	40.00

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID: 022-212201768-20241217-2024_10_FIN4-DE

Tombe simple (creusement simple)	85.80	85.80
Tombe sur creusée (creusement double)	116.70	116.70
Concession cercueil - (2 m2)		
15 ans - simple	86.30	86.30
30 ans - simple	172.30	172.30
Concession urne - (1m2)		
15 ans	50.70	50.70
30 ans	101.35	101.35
Concession carrée des enfants 1m2		
15 ans	50.70	50.70
30 ans	101.35	101.35
Concession - colombarium - case de 2 urnes		
5 ans	112.00	112.00
10 ans	223.00	223.00
15 ans	335.00	335.00
30 ans	535.00	535.00
Concession - colombarium - case de 4 urnes		
5 ans	223.00	223.00
10 ans	446.00	446.00
15 ans	535.00	535.00
30 ans	1 070.00	1 070.00
Produits de reprise : monuments funéraires		
Tombale	250.00	250.00
Semelle + tombale	300.00	300.00
Tombale + stèle	350.00	350.00
Semelle + tombale + stèle	400.00	400.00
Produits de reprise : caveaux case simple		
1 place	380.00	380.00
2 places	450.00	450.00
3 places	580.00	580.00
4 places	730.00	730.00
Produits de reprise : caveaux case double		
1 place	630.00	630.00
2 places	750.00	750.00
JOURNAL MUNICIPAL		
Abonnement annuel (expédition)	20.00	25.00
Encarts publicitaires - Entreprise plédranaise		
Parution mensuelle	68.00	68.00
Parution trimestrielle (3 parutions)	195.00	195.00

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID: 022-212201768-20241217-2024_10_FIN4-DE

Parution annuelle (10 parutions)	574.00	574.00
Encarts publicitaires - Entreprise hors Plédran	07 1100	
Parution mensuelle	78.00	78.00
Parution trimestrielle (3 parutions)	224.00	224.00
Parution annuelle (10 parutions)	660.80	660.80
ABONNEMENT BIBLIOTHEQUE HORS AGGLOMERATION		
Personne de moins de 18 ans	Gratuité	Gratuité
Adulte	Gratuité	Gratuité
Famille	Gratuité	Gratuité
LIVRE "DE NOS ORIGINES A NOS JOURS"		
Non assujetti au taux d'augmentation annuelle	13.00	13.00
MASCOTTE GWIÑVER		
Grand modèle	12.00 €	12.00 €
Petit modèle	5.00 €	5.00 €
MARCHÉS	3.00 €	3.00 €
Droit de place, forfait annuel proratisé par douzième en	150.00	150.00
fonction du mois d'installation et de départ du		
commerçant ambulant (tout mois commencé étant dû)		
(délibération du 25/04/2024)		
Forfait mensuel accès à l'électricité (tout mois	10.00	10.00
commencé étant dû).		
PRESTATIONS DE VOIRIE (1)		
Création d'accès (bateau) (le ml)	135.00	135.00
Réfection de trottoir en 0/4 lié à la chaux (m²)	25.75	25.75
Réfection de trottoir à l'émulsion en bicouche (m²)	33.60	33.60
Réfection de trottoir en béton bitumineux (m²)	59.40	59.40
Fourniture et pose de buses (diam 300 mm) +	436.80	436.80
empierrement en grêlure 0/30, jusqu'à 6 ml		
Plus-value par ml supplémentaire	48.75	48.75
Fourniture et pose de gargouille jusqu'à 2 ml	182.80	182.80
Plus-value par ml supplémentaire	56.80	56.80
	Facturation au réel	Facturation au réel
Fourniture et pose miroir de circulation	après validation du	après validation du
	devis par le	devis par le
ÉLACACE .	demandeur.	demandeur.
ÉLAGAGE :	404 70	101 =0
Forfait jusqu'au dix premiers mètres linéaires	131.70	131.70
Le mètre linéaire supplémentaire	7.10	7.10

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID: 022-212201768-20241217-2024_10_FIN4-DE

AUTRES TARIFS		
Tarif photocopie NB par page A4	0.20	0.20
Tarif photocopie NB par page A3	0.40	0.40
Tarif photocopie couleur par page A4 (exclusivement pour les dossiers d'urbanisme)	0.50	0.50
Tarif photocopie couleur par page A3 (exclusivement pour les dossiers d'urbanisme)	1.00	1.00
Copie matrice ou plan cadastral	1.00	1.00
Duplication du PLU	50.00	50.00
Carte des chemins balisés	0.50	0.50
Gobelets écologiques Horizon (délib 11/09/2012)	1.00	1.00
Terrain de foot (forfait pour 2 heures) (délib du 18/12/12)	76.00	76.00
Bois de chauffage façonné en 1 m	55 € T.T.C. le stère	55 € T.T.C. le stère
Bois de chauffage façonné en 2 m	44 € T.T.C. le stère	44 € T.T.C. le stère
Piquets Châtaigniers écorcés et épointés	1.50 € T.T.C. du mètre	1.50 € T.T.C. du mètre
Demande exceptionnelle de poteaux de bouleaux en 2m60 diamètre 10/15cm	4.80 € T.T.C. le poteau	4.80 € T.T.C. le poteau

Décision:

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'ADOPTER les tarifs municipaux ci-dessus à compter du 1er janvier 2025.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

Plédran, le 18 décembre 2024

Le Maire,

Stéphane BRIEND

